

1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
REUNIONE DI I 24 È 25 D'APRILE DI U 2025

1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

N° 2025/O1/023

**Question orale déposée par M. Hervé VALDRIGHI
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ;

La rénovation de l'éclairage public représente aujourd'hui un enjeu stratégique pour les communes, confrontées à des impératifs de sobriété énergétique, de préservation de la biodiversité, de réduction des dépenses publiques et de lutte contre la pollution lumineuse.

Alors que l'éclairage public constitue souvent l'un des premiers postes de consommation électrique d'une collectivité, sa modernisation offre des perspectives majeures en termes d'économies d'énergie, de baisse des émissions de CO₂, mais aussi d'amélioration du cadre de vie et de protection du ciel nocturne.

Dans ce contexte, l'AUE joue un rôle central en accompagnant les communes dans la modernisation de leur parc d'éclairage. Monsieur le Président, pourriez-vous nous préciser les modalités concrètes de cet accompagnement ainsi que les résultats obtenus jusqu'à présent en termes de points lumineux rénovés et leur impact sur les économies d'énergie ?

Enfin, comment l'AUE prévoit-elle de poursuivre et d'amplifier cette action dans les prochaines années, notamment pour atteindre l'objectif de rénovation des 70 000 points lumineux recensés en Corse ?

Vi ringraziau.